06.77.14.38.40



CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRES AMAP La Courgette solidaire

Saison fruitière 2024-2025

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements suivants, définis dans la Charte des AMAP. Ce contrat est à retourner impérativement <u>avant le 30 juin 2024</u>

Engagements de l'adhérent :

- Pré-financer la production et apporter son soutien au producteur en cas d'aléas climatique
- Assurer au moins 2 permanences distribution sur la durée de la saison
- Gérer lui-même ses retards et absences aux distributions avec la personne de son choix

Engagements du producteur partenaire :

- Livrer les fruits/produits de son exploitation en culture biologique, de qualité, frais et de saison
- Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, et accueillir les adhérents sur son exploitation lors d'une journée portes ouvertes
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et sur ses méthodes de travail.

Engagements communs:

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, et maladies). Ils s'engagent à participer, dans la mesure de leurs possibilités, à la vie de l'association, en se tenant au courant des informations diffusées via les mails.

Le contrat prévoit de distribuer l'équivalent de 350 corbeilles au réseau des AMAPs partenaires du verger, sous réserve de souscriptions suffisantes. Dans le cas contraire, le surplus de production pourra être vendu à d'autres clients afin d'assurer la viabilité de l'exploitation.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique réunissant les adhérent-e-s, l'agriculteur partenaire, et un(e) représentant(e) du Réseau AMAP d'Île de France (selon disponibilité).

Votre contrat fruit:

Format	1 corbeille	3/4 de corbeille	1/2 de corbeille	1/4 de corbeille					
Contenu	8 à 10kg	6 à 8 kg	4 à 5 kg	1,8 à 2,5 kg					
Tarif	300€ (soit 5 x 60€)	225€ (soit 5 x 45€)	150€ (soit 5 x 30€)	75€ (soit 5 x 15€)					

Calendrier de partage des récoltes : distribution le mardi de 18h30 à 19h45 au local de l'AMAP La Courgette solidaire 28 rue Romain Roland aux Lilas.

Dates des distributions prévisionnelles :

Livraison 1	Livraison 2	Livraison 3	Livraison 4	Livraison 5	Livraison 6	Livraison 7	Livraison 8	Livraison 9	Livraison 10
17 sept.	8 oct.	5 nov.	26 nov.	17 déc.	21 janv.	11 fév.	4 mars	25 mars	15 avril

06.77.14.38.40

Engageme	ent d	le l'a	dh	ére	∍nt	(à	con	nplé	ter)):																						
No	m et	pré	nor	n d	e l'a	adh	nér€	ent :																					- — -	_		
Ad	lress	e po	sta	le :	_													_				_								. _		
Té	léph	one	por	rtab	ole :	:_							_					_				- —										
Ad	lress	e en	nail	:_																									- —	_		
Je règl	e et	m'er	nga	ge	sur	·le	cor	ntrat	suiv	var	nt (co	och	er	la b	onn	ie c	as	e)	:													
	1 corbeille																															
	3/4 (de co	corbeille																													
	1/2 (corb	orbeille																													
	¼ de corbeille																															
Modali	ités	de p	aie	∙m€	ent	:																										
	Ch	èque	es li	ibel	llés	au	ı no	m de	e <i>E/</i>	4R	L Pi	err	e-/I	Mari	ie F	Άh	ΙΥ															
П		•						joind										d	≏ nre	رزغاد	em	en	t SE	P	1							
		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		,,,,,,				jonie			, , ,			uui				<u> </u>	<i>- - - - - - - - - -</i>	<i></i>	0,,,	<i></i>		., ,								
Mand prélève SEI S E	emen		à e aux Voi pas	nvoy k inst us bé ssée a	er des ruction inéfici avec o	s inst ons de lez di elle.	tructio ie u droi Une d	e de ma ons à vo it d'être demand ement a	remi	anqu boun remb	EA sé par	RL Pi	ban	e-Mar	ompti rie FA sulvan	e, et HY tles	cond	e b	ons dé	à déb crites	dans	la c	onver	tion	que v	vous	avez		ES	V.B.	м	
Référence u	unique	du m													Ide	ntifi	ant	cre	éancie	r SE	PA:											
Débiteur :																	cier	:	EARL			lari	e FA	HY								
Votre Nom		_		_		_									No Ad	m ress			_	FAH 20 m	-	a I :	leve						_			
Code posta		_		_	Ville	*											osta	al	_	7712			/ille		М	aup	erth	uis	_	_		_
Pays*				_			_							P	ays	-			Fran	ice				_					_			_
IBAN*		П	Τ	Т	\prod	П	Т	П	Т	Τ	Τ		П		Т	Τ	Т				Т	Т	Т	Τ	Т	Τ	Τ	Т	П	П		П
BIC**		П		\perp	\perp	oxdot	\perp	П	\perp	L				nent :	:	_		F	Récuri	ent/i	Répé	titif		\perp	ı	Ponc	tuel					
A* :								Moto	Man			Le					li e d		4													_
Signature*	:							(*) V	euille	z co	s conce mplét re si h	er les	i do	nnées	s obli	gato	ires	du	mano	lat.											nque	١.
Les données p des obligations respect des ob prévus par la r	s légales digations	s et régl s de sé	emen zunté	itaires et de	confid	donn Ientia	ées pe lité. El	ersonnel lles pour	lles so mont d	nt co onne	nservé r lieu à	es pou l'exerc	r la d cice p	turée r par le c	nécess client d	aire à le ses	race droit	com ts d	nplissen ropposi	nent d tion, d	es fina Taccès	lités i, d'el	pour le Hacem	eque ent, o	elles el de lími	lles so tation	ont tra et de	rectif	et ce icatio	, dans n tels	le que	
Ce cor	ntrat (est r	éal	isé	en	do	uble	e exe	emp	olai	re s	igné	és	par	les	diff	fére	en	ites	par	ties	,										
Fa	it à _					· — ·								Le	- •			_														
Nom e	t sigr	natu	re p	oré	céd	é d	le la	a me	ntio	n «	« lu e	et a	pp	rou	vé »	>																
		L'	adh	nére	ent																	Le	e pro	odu	ıcte	ur						